
Atelier de consultation collective et territoriale

Votre organisation / juridiction : maison centrale de saint martin de ré

Date de l'atelier : 19 novembre 2021

Nombre de participants à l'atelier : 12 personnes

Informations sur les participants¹

- 12 dont 9 personnes détenues condamnés hommes

Restitution des échanges :

Les échanges doivent être restitués sous forme de tableau. Un tableau doit correspondre à une thématique. Si plusieurs thématiques ont été abordées au cours de l'atelier, nous vous invitons à dupliquer le tableau.

Chaque ligne du tableau doit correspondre à une problématique. En face de chaque problématique doivent être associées les idées/propositions correspondantes. Si plusieurs problématiques ont été identifiées, merci de rajouter une nouvelle ligne. Il n'est pas obligatoire d'associer une idée/proposition à chaque problématique.

Thématique : Vie quotidienne en détention	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
<u>Communications avec l'extérieur</u> : coût des communications téléphoniques notamment vers l'étranger ; coût de la visiophonie	- révision du marché ; les prix des communications téléphoniques et visiophoniques sont considérées comme excessifs.
<u>Travail pénitentiaire</u>	- diversifier les offres de travail faites par les entreprises concessionnaires ; accès à un travail valorisant permettant de développer des compétences utilisables à l'extérieur. - nécessité de favoriser la confiance des entreprises envers la population pénale
<u>Diversité des règlements intérieurs</u> en fonction des établissements pénitentiaires notamment s'agissant des objets autorisés en cellule et achats extérieurs autorisés.	- harmonisation des règlements intérieurs par type d'établissement - révision de la circulaire DAP du 13 octobre 2009 concernant l'accès à l'informatique pour les personnes détenues.
Prise en charge de l'indigence	- nécessité de revoir l'aide indigence (aide en numéraire et aide en nature) afin de tenir compte de l'inflation de produits de 1ère nécessité (tabac, timbres notamment).
- Intimité en détention/vie privée	- question des rondes à l'œilleton du personnel féminin en détention hommes. - vétusté de l'établissement : isoler le coin sanitaires.
- absence d'interphonie d'urgence en cellule	- mise en place d'un dispositif relié à un poste occupé la nuit par un personnel via la cabine téléphonique installée en cellule.

¹Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants

- vétusté de l'établissement : pannes fréquentes, infiltrations, fuites, canalisations bouchées, surtensions électriques...	- augmenter le personnel technique pour assurer un meilleur suivi des travaux en établissement en gestion publique.
- améliorer la communication au sein des établissements : diversité des services, complexité des démarches, complexité de trouver l'interlocuteur compétent	- remise en service des bornes de traitements des requêtes qui permettent d'assurer un suivi de la demande par le service compétent (avec édition d'un accusé de réception).

Thématique : Soins et dispositifs de prise en charge

Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
- population pénale vieillissante et en perte d'autonomie	- mise en place d'établissement avec du personnel soignant et aidant adapté à la problématique de la vieillesse en détention - formation des personnels pour mieux prendre en charge ces personnes - faciliter le recours aux aménagements de peine (suspension de peine pour raison médicale).
- Diversité de la population pénale au sein d'un même établissement	- mise en place d'établissements spécifiques répondant à des problématiques identifiées : population pénale vieillissante ; population pénale atteinte de troubles psychologiques ou psychiatriques - créer d'autres UHSA et SMPR : en nombre très insuffisant. - formation des personnels pour mieux prendre en charge ces personnes
- prise en charge psychologique	- augmenter le nombre de personnels soignants au sein des établissements (médecins, psychiatres, psychologues...) - diversifier les dispositifs de prise en charge collective: groupes de paroles diversifiés en fonction des problématiques
- manque de dispositifs de prise en charge collective ; la prison doit mieux accompagner lors de l'exécution de la peine.	- diversifier les dispositifs de prise en charge collective : programme de prévention de la récidive, groupes de paroles, ateliers de gestion des émotions...

Thématique : Régime de détention

Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
- Régimes de détention « infantilisant » ; ne favorisant pas l'autonomie	- mise en place de régimes de détention progressifs adaptés au profil des personnes détenues et favorisant l'autonomie et la responsabilisation

- Diversité de la population pénale au sein d'un même établissement	- mise en place d'établissements spécifiques répondant à des problématiques identifiées : population pénale vieillissante ; population pénale atteinte de troubles
- Difficulté à accéder à un centre de détention depuis une maison centrale : les libérations de maison centrale ne devraient pas exister.	- faciliter les transferts en centre de détention pour les condamnés des MC lorsqu'ils sont à moins de 5 ans de la sortie afin de faciliter les démarches d'insertion...

Thématique : Préparation à la sortie	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Complexité des démarches administratives	<ul style="list-style-type: none"> - ouverture d'un compte bancaire (livret) est complexe : les banques refusent toujours à la 1ère demande ; nécessité d'intervention de la Banque de France pour contraindre une banque à accepter l'ouverture de compte. - faciliter l'accès à internet en détention en vue des démarches de préparation à la sortie ou le suivi d'enseignements supérieurs (révision de la circulaire de 2009). - généraliser les systèmes informatisés de traitement des requêtes avec édition d'un accusé de réception.
Difficulté d'accès aux permissions de sortir pour les personnes détenues condamnées à de longues peines	- assouplir les critères de recevabilité pour les demandes de PS encadrées (conditions d'expertises psychiatriques, conditions de délai...).
Nécessité d'expertise psychiatrique et d'évaluation avant octroi d'un aménagement de peine : délai très important entre le dépôt de la requête et la décision du JAP ou TAP	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter le nombre d'experts psychiatriques et clarifier leur mission - favoriser l'évaluation en continue plutôt qu'en session au CNE
Sentiment de n'être qu'un « numéro d'écrou », un « dossier pénal » pour l'autorité judiciaire.	- avoir des entretiens réguliers avec le JAP en dehors des demandes de PS/d'aménagement de peine